

# COLOMBES (92)

## Maitrise d'oeuvre en urbanisme durable pour l'aménagement de la ZAC de La Marine

**Maitre d'Ouvrage :** Ville de Colombes

**Aménageur :** CODEVAM

**AMO Urbanisme Durable :** LesEnR

**Maitrise d'oeuvre :** Groupe ARCANE, La Compagnie du Paysage

### Projet lauréat du concours NQU 2009

**Programme :** ZAC de 6,7 ha

- 43700 m<sup>2</sup> de logements
- 20 900 m<sup>2</sup> d'activités, bureaux, commerces et hébergements hôteliers
- 8 500 m<sup>2</sup> pour le Site de Maintenance et de Remisage de la RATP (tramways T2 puis T1)
- Equipements publics : groupe scolaire de 5 000 m<sup>2</sup> et médiathèque de 1 000 m<sup>2</sup>
- Parc de 4 000 m<sup>2</sup> inclus dans 7 000m<sup>2</sup> d'espaces verts publics paysagers
- Réseau de chaleur, chaufferie biomasse
- Aire d'accueil des gens du voyage

**Durée de la mission :**

2 ans

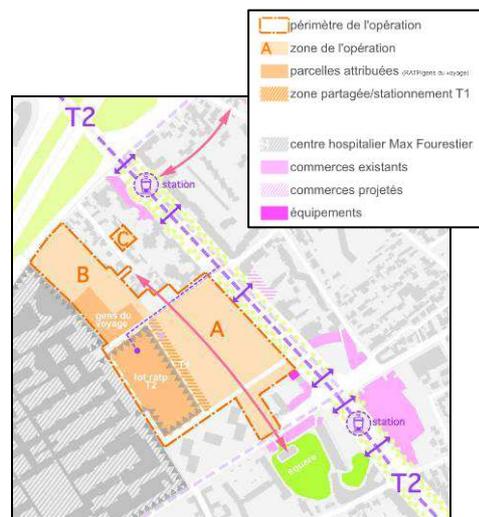
2012 : 1<sup>ère</sup> livraison de logements

### Éléments clés environnementaux :

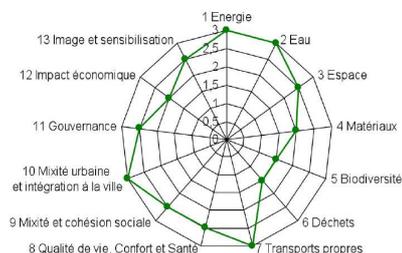
- Réduction de 60% des consommations énergétiques (base RT2005) et de 80% des émissions de GES des bâtiments
- 80% des voies dédiées aux modes doux
- Réduction de 20% des consommations en eau et zéro rejet à l'échelle de la ZAC
- 20% de logements sociaux (68% à l'échelle du quartier), un groupe scolaire, un square central, des équipements et commerces.



Vue aérienne et périmètre de la ZAC de la Marine(Colombes)



Contexte et atouts du projet



Profil DD de la ZAC de la Marine

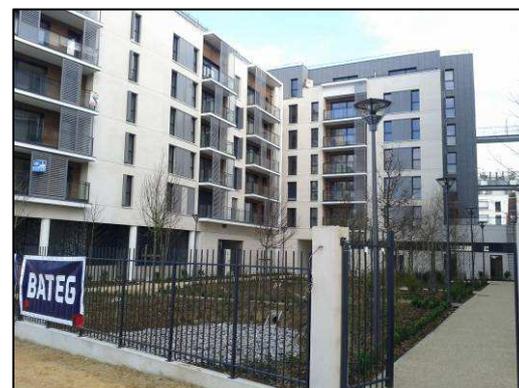
La ZAC de La Marine se situe dans le périmètre de la Zone de Redynamisation urbaine Petit-Colombes/Grèves, en bordure d'un axe structurant, le boulevard Charles de Gaulle, support du prolongement du T2 de La Défense à Bezons.

Dans le contexte de restructuration d'une ancienne friche industrielle, le projet d'aménagement de la ZAC de la Marine s'inscrit dans une démarche globale d'aménagement durable se traduisant notamment par des objectifs environnementaux, sociaux et économiques élevés.

Deux points innovants participent notamment à la qualité du projet : un réseau de chaleur biomasse alimente l'ensemble des bâtiments de la ZAC et le parc de logements sociaux situés au Sud ; et les parcs de stationnement sont mutualisés afin de réduire la construction d'infrastructures et de limiter l'impact de la voiture sur le quartier.



Projet de la ZAC de la Marine (Groupe ARCANE)



Livraison du premier bâtiment de logements sur la ZAC